

DOSSIER

ANDOLSHEIM
COLMAR
HERRLISHEIM-PRÈS-COLMAR
HOUSSEN
JEBSHEIM
NIEDERMORSCHWIHR
SAINTE-CROIX-EN-PLAINE
TURCKHEIM
WETTOLSHEIM
WINTZENHEIM

BISCHWIHR
FORTSCHWIHR
HORBOURG-WIHR
INGERSHEIM
MUNTZENHEIM
PORTE DU RIED
SUNDHOFFEN
WALBACH
WICKERSCHWIHR
ZIMMERBACH

1. Echancier 2022
2. Note d'information
3. Fiche de proposition d'activités
4. Fiche récapitulative des stages proposés
5. Fiche « descriptif détaillé de l'activité »
6. Compte rendu de stage
7. Bilan financier
8. Conduite à adopter en cas d'accident
9. Suivi du dossier
10. Autorisation parentale
11. Rappel des documents à retourner après chaque stage

ANIMATIONS ÉTÉ 2022

ATTENTION !

Les formulaires **roses** dûment remplis sont à joindre **impérativement** au dossier de proposition des activités.

Il s'agit de :

- la **fiche 3** : proposition d'activités (**faire des photocopies si vous proposez plusieurs stages**)
- la **fiche 4** : fiche récapitulative des stages proposés
- la **fiche 5** : descriptif de l'activité
- la **fiche 9** : suivi du dossier

Devront obligatoirement être joints au dossier :

- un relevé d'identité bancaire de l'association
- l'attestation d'assurance de l'association
- une photocopie des diplômes des intervenants attestant de leur compétence et de leur qualification à conduire et animer des stages au bénéfice de jeunes mineurs

ANIMATIONS ÉTÉ 2022

ATTENTION !

Les formulaires **bleus** dûment remplis seront à retourner **impérativement** à la Direction des sports de la Ville de Colmar à l'issue des activités (dans les 15 jours qui suivent la fin du stage).

Il s'agit de :

- la **fiche 6** : compte rendu du stage.
- la **fiche 7** : bilan financier (**ATTENTION** : s'il y a plusieurs stages, le bilan financier global sera fourni à l'issue du dernier stage).

Devra obligatoirement être jointe au dossier de retour des activités :

- la liste de présence mise à jour.

ÉCHÉANCIER 2022

- | | |
|--|--|
| Décembre 2021 : | • Mise en ligne, sur le site de Colmar Agglomération, du dossier de proposition d'activités pour 2022 : www.agglo-colmar.fr . |
| Vendredi 4 février 2022 | • Date limite de réception des dossiers des associations. |
| Du 5 février à fin avril 2022 : | • Élaboration et impression de la brochure. |
| Mi-mai 2022 : | • Début de l'enregistrement des familles sur la plateforme Colmar & Moi. Accès possible par le site de Colmar agglomération : www.agglo-colmar.fr . par le biais d'un lien. Pour les familles qui n'ont pas accès à internet, possibilité d'effectuer la démarche directement en Mairie de Colmar, sur rendez-vous au 03 89 20 67 93. |
| Mi-mai 2022 à mi-juin 2022 : | • Présentation officielle de la brochure qui sera mise en ligne, mais uniquement en consultation. |
| Mi-juin jusqu'à la fin août 2022 : | • Inscriptions des familles en ligne, et également en Mairie de Colmar uniquement sur rendez-vous au 03 89 20 67 93. |
| Fin juin / début juillet 2022 : | • Réunion avec les responsables des associations avant le lancement de l'opération (le lieu de la réunion sera communiqué en temps utile).
La présence d'au moins un représentant par association est obligatoire. |
| Lundi 11 juillet 2022 : | • Début des stages (sous réserve des nouvelles dispositions gouvernementales et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire). |

RENSEIGNEMENTS

Hôtel de Ville de Colmar - Direction des sports – "Animations Eté 2022"
1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 COLMAR CEDEX
Téléphone 03 89 20 67 93
Courriel : vesna.peris@colmar.fr

NOTE D'INFORMATION (à lire très attentivement)

1. La période d'animation s'étend du **11 juillet 2022 au 28 août 2022**, sous réserve des nouvelles dispositions gouvernementales et en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.
2. Il vous appartient de nous retourner remplies de façon très lisible :
 - une fiche de « proposition d'activités » par stage (autant de fiches que de stages) organisé en direction des enfants nés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2017 → fiche 3 ;
 - une fiche récapitulative des stages organisés → fiche 4 ;
 - une fiche « descriptif détaillé de l'activité » (si l'association propose des activités différentes : danse moderne, danse orientale, danse hip-hop, ... remplir une fiche par activité) → fiche 5.
3. Il vous appartient de joindre impérativement au dossier :
 - un relevé d'identité bancaire de l'association ;
 - la photocopie des diplômes (initiateur, animateur, brevet d'État, etc.) des intervenants de votre association ;
 - l'attestation d'assurance de l'association ;
 - la fiche « suivi du dossier » → fiche 9.

Ces documents sont à adresser à la Direction des sports de la Ville de Colmar **pour le 4 février 2022**.

ATTENTION : tout dossier incomplet sera retourné à l'association !

4. Chaque stage devra comprendre **au moins 5 demi-journées sur une semaine**.
5. Il vous est demandé de proposer prioritairement des activités d'initiation et de découverte, obligatoirement encadrées par du personnel qualifié.
6. Le temps consacré aux repas relève de la responsabilité de l'association au même titre que l'organisation des séances.
7. L'opération « Animation Été 2022 » est couverte à titre complémentaire par un contrat d'assurances responsabilité civile pris en charge financièrement par Colmar Agglomération (Attention : ce contrat n'exonère pas les structures associatives d'une souscription à une assurance obligatoire, couvrant les risques liés à son rôle et à ses missions).
8. **Tout accident** survenu au cours de l'activité ou toute absence inopinée d'un encadrant **devra immédiatement être signalé par téléphone à la Direction des Sports – Cellule « Animations Été 2022 »** (un imprimé est fourni dans le dossier), au **03 89 20 67 93**.
9. Le contenu des projets et les modalités de financement feront l'objet d'une convention cosignée entre Colmar Agglomération et l'association organisatrice.
10. **Les subventions arrêtées et attribuées en fin d'année par délibération du Bureau Communautaire de Colmar Agglomération ne pourront être versées aux associations organisatrices de stages, qu'après présentation des documents suivants :**
 - comptes rendus des stages → fiche 6,
 - listes de présence à jour,
 - bilans financiers → fiche 7 des stages et pièces justificatives, dont les bulletins de salaires, les factures portant la mention « facture acquittée » et signées par le représentant légal.

Ces documents devront être retournés **impérativement** à la Direction des Sports - "Animations Été 2022" **dans les 15 jours qui suivent la fin des stages**.

RETOUR DU DOSSIER :
pour le 4 février 2022

RENSEIGNEMENTS

Hôtel de Ville de Colmar - Direction des Sports – "Animations Été 2022"
1 place de la Mairie - BP 50528 - 68021 COLMAR CEDEX
Téléphone : 03 89 20 67 93
Courriel : vesna.peris@colmar.fr

PROPOSITION D'ACTIVITÉS : Jeunes nés entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2017

1 EXEMPLAIRE DES DEUX PAGES PAR STAGE PROPOSÉ

ACTIVITÉ :

A retourner pour le 4 février 2022

MODALITÉS D'ORGANISATION

Association organisatrice :

Lieu de rendez-vous et de déroulement de l'activité (adresse complète et tél.) :

DATES (cochez les cases en face des jours retenus, même pour les jours fériés si vous souhaitez maintenir l'activité)

Du 11/07/2022 Au 17/07/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	11	12	13	14	15	16	17
Du 18/07/2022 Au 24/07/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	18	19	20	21	22	23	24
Du 25/07/2022 Au 31/07/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	25	26	27	28	29	30	31
Du 01/08/2022 Au 07/08/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	01	02	03	04	05	06	07
Du 08/08/2022 Au 14/08/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	08	09	10	11	12	13	14
Du 15/08/2022 Au 21/08/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	15	16	17	18	19	20	21
Du 22/08/2022 Au 28/08/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	22	23	24	25	26	27	28
Du 29/08/2022 Au 31/08/2022	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	29	30	31				

HORAIRES

Matin :

De à

Après-midi :

De à

**Réservé à
l'administration**

Tarif 1

Tarif 2

➤ Ages (compris entre 5 et 18 ans) : de à

Si l'âge de l'enfant doit impérativement être révolu, merci de le préciser :

➤ Nombre maximum de places offertes :

➤ L'association organise-t-elle le déplacement des stagiaires ?

OUI ☐

NON ☐

Si oui, indiquez :

● Le lieu et heure de rendez-vous :

● Le moyen de transport utilisé :

● Le lieu et heure de retour :

● Noms et coordonnées tél. des accompagnateurs :

➤ Le repas est-il pris sur place ?

OUI ☐

NON ☐

➤ Repas pris en charge par l'association ?

OUI ☐

NON ☐

➤ Repas tiré du sac ?

OUI ☐

NON ☐

➤ Goûter pris en charge par l'association ?

OUI ☐

NON ☐

➤ L'équipement pédagogique est-il fourni par l'association ? OUI ☐ NON ☐
 Quel est l'équipement nécessaire à l'enfant ?

➤ La pratique de l'activité nécessite-t-elle des tests particuliers ? OUI ☐ NON ☐
 (médicaux, physiques, natation, ...)

Si oui, lesquels (*) :

-
-
-

(*) les documents sollicités ci-dessus seront à conserver par l'association

ENCADREMENT DU STAGE

Intervenant(es) du stage	Nom Prénom	Salarié(es) de l'association ? (OUI/NON)	Qualification Technique	Adresse + adresse mail	Téléphones fixe et portable	Date de naissance

CONTENU ET PROGRAMME DU STAGE

(à mentionner avec précision par souci de compréhension et d'information aux parents)

.....

.....

.....

BUDGET PRÉVISIONNEL DU STAGE

- Intervenants déclarés :
- Matériels :
- Locations :
- Transports de stagiaires :
- Autres frais (à préciser) :

ACOMPTE
 Souhaitez-vous bénéficier d'un
 acompte sur subvention ?

OUI ☐ NON ☐

Si OUI montant : €

DÉCISION : (ne pas remplir)

BUDGET PRÉVISIONNEL DU STAGE (arrondir à l'euro supérieur) :

SUBVENTION PRÉVISIONNELLE (arrondir à l'euro supérieur) :

(ne peut être supérieur au budget prévisionnel du stage)

Ce budget, donné à titre indicatif, permettra à Colmar Agglomération de déterminer, au terme de l'édition 2022, le montant de la subvention allouée, sur la base des différents critères retenus.

FICHE RÉCAPITULATIVE DES STAGES PROPOSÉS

N° de téléphone qui figurera dans la brochure des "Animations Été 2022"

permettant aux familles de contacter l'association :

**A retourner pour
le 4 février 2022**

ASSOCIATION ORGANISATRICE (adresse exacte de l'association)

RÉCAPITULATIF DES STAGES ORGANISÉS (1)

N° d'agrément Jeunesse et Sport :

Nbre	Ages	Périodes et heures par ordre chronologique								N° stage (2)		
1		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
2		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
3		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
4		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
5		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
6		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
7		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
8		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
9		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
10		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	

(1) si le nombre de stages proposé est supérieur à 10, prière d'utiliser le tableau au verso

(2) colonne réservée à l'administration

PRÉSIDENT(E) DE L'ASSOCIATION

N° de SIRET ou SIREN :

Code APE :

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone privé : Cachet de l'association et signature du Président

Téléphone prof. :

Portable :

CORRESPONDANT

(si autre que le Président)

Personne à joindre pour tout incident lié à l'organisation et au déroulement des stages

Nom et Prénom :

Adresse :

Adresse mail :

Téléphone privé :

Téléphone prof. :

Portable :

ANNEXE AU RÉCAPITULATIF DES STAGES ORGANISÉS

Nbre	Ages	Périodes et heures par ordre chronologique										N° stage (2)
11		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
12		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
13		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
14		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
15		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
16		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
17		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
18		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
19		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
20		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
21		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
22		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
23		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
24		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
25		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
26		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
27		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
28		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
29		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
30		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
31		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
32		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
33		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
34		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
35		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
36		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
37		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
38		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
39		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
40		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
41		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
42		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
43		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
44		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
45		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
46		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
47		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
48		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
49		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
50		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
51		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
52		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
53		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
54		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
55		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
56		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
57		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
58		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
59		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	
60		Du	/	/ 2022	au	/	/2022	de	h	à	h	

(2) colonne réservée à l'administration

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ DE L'ACTIVITÉ 1 FICHE PAR NATURE DIFFÉRENTE D'ACTIVITÉ

Il y a lieu d'indiquer sur cette fiche tous les renseignements permettant de fournir un maximum d'informations sur la ou les activités proposée(s) par l'association.

**A retourner pour
le 4 février 2022**

ACTIVITÉ [exemples : "Eaux-Vives : hot-dog, raft, kayak, hydro-speed" – "Arts plastiques : drôles de monstres suspendus"
- "Patinage artistique (sur glace)" – "Football (éveil)", etc] :

.....

PROGRAMME DE LA SEMAINE :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

MATÉRIELS UTILISÉS :

.....
.....
.....
.....
.....

ÉQUIPEMENTS SPÉCIFIQUES :

.....
.....
.....
.....
.....

DIVERS :

.....
.....
.....
.....

COMPTE RENDU DE STAGE

Intitulé du stage :
Numéro du stage :
Association organisatrice :
Lieu de déroulement :

DÉROULEMENT GÉNÉRAL DE L'OPÉRATION :

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES :

- Réactions des participants :
- Réactions des parents :

VOS PROPOSITIONS :

- Modalités pratiques :
- Contenu pédagogique de l'activité :

BILAN FINANCIER

Stage(s) N° :

**1 FICHE par stage (ou 1 FICHE pour le bilan global avec tous les stages)
à retourner IMPÉRATIVEMENT dans les 15 jours qui suivent la fin du (des) stage(s)**

A remplir par l'association

DÉPENSES						
Intervenants						€
Nom	1.	2.	3.	4.	5.	
Prénom	1.	2.	3.	4.	5.	
Téléphone	1.	2.	3.	4.	5.	
Transport(s)						€
Entreprise :						
Factures (*) : joindre les photocopies						
Matériels						€
Factures (*) : joindre les photocopies						
Frais divers						€
Factures (*) : joindre les photocopies						
(*) Toutes les factures devront porter la mention « facture acquittée » et être datées et signées par le Président						
TOTAL DÉPENSES (arrondir à l'euro supérieur)						€
SUBVENTION SOUHAITÉE (ne peut être supérieure aux dépenses)						€

ATTENTION !

Ce bilan est indispensable pour déterminer le montant de la subvention proposée.
A défaut, elle ne pourra pas être attribuée.

Cachet de l'association
Date et signature du Président

CONDUITE A ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

1. ACCIDENT BÉNIN :

- assurer les premiers soins,
- prévenir les parents et, si nécessaire, maintenir l'enfant sous votre responsabilité jusqu'à l'arrivée des parents,
- signaler l'accident à la **Direction des Sports de la Ville de Colmar**.

2. ACCIDENT GRAVE :

- immobiliser l'enfant,
- **appeler le SAMU (n°15),**
- faire transporter l'enfant à l'hôpital pour les premiers soins, par un véhicule habilité,
- avertir la famille qui prendra les dispositions pour que le libre choix du médecin traitant soit respecté, une fois passée la période d'urgence des premiers soins,
- prévenir immédiatement la **Direction des Sports de la Ville de Colmar pour la déclaration de l'accident**, remplir le formulaire joint au dossier et le transmettre le plus rapidement possible à la Direction des Sports.

3. PERMANENCE :

- Direction des Sports – Hôtel de Ville de Colmar - Tél. **03 89 20 67 93**

**FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'ACCIDENT
A TRANSMETTRE DANS LES 24 HEURES
A LA DIRECTION DES SPORTS DE LA VILLE DE COLMAR**

Objet : Déclaration d'accident survenu :

- ☐ dans un établissement scolaire
☐ dans une structure sportive municipale
☐ en site extérieur
☐ autre (à préciser) :

Lieu de l'accident :

Identité de la victime :

Nom :
Prénom :
Né(e) le :
Adresse :
Téléphone :

Date de l'accident :

Jour :
Heure :

Comment l'accident s'est-il produit ? (préciser très exactement les détails des causes et circonstances de l'accident) :

.....
.....
.....
.....
.....

L'accident a-t-il été provoqué par des matériels défectueux ? (préciser la nature des matériels, les défauts relevés) :

.....
.....
.....
.....
.....

Si l'accident a été provoqué par une tierce personne :

Nom :
Prénom :
Né(e) le : à
Adresse :
Téléphone(s) :

Nature des blessures de la victime et mesures prises (soins sur place, transport à l'hôpital, etc...) :

.....
.....
.....
.....

Témoins (y compris le personnel municipal) :

Témoin n°1 : Nom :
Prénom :
Né(e) le : à
Adresse :
Téléphone(s) :

Témoin n°2 : Nom :
Prénom :
Né(e) le : à
Adresse :
Téléphone(s) :

Témoin n°3 : Nom :
Prénom :
Né(e) le : à
Adresse :
Téléphone(s) :

Autres observations :

.....
.....
.....

Fait à, le
Nom et qualité de l'intervenant :
Signature :

Partie réservée à l'administration

Transmis au Secrétariat Général de Colmar Agglomération, le

Visa du service instructeur :

SUIVI DU DOSSIER

Nom de l'association :

Adresse :

**A retourner pour
le 4 février 2022**

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Documents à retourner à la Direction des Sports de la Ville de Colmar	OUI	NON
➤ Fiche(s) "proposition d'activités" N° 3 (autant de fiches que de stages proposés)		
➤ Fiche récapitulative N° 4		
➤ Fiche(s) "descriptif de l'activité" N° 5 (autant de fiches que d'activités différentes proposées)		
➤ Relevé d'identité bancaire de l'association		
➤ Photocopies des diplômes des intervenants aux stages		
➤ Attestation d'assurance de l'association		

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) (**NOM et Prénom**)

autorise mon enfant (**NOM et Prénom**)

inscrit à l'activité (**intitulé de l'activité**)

.....

N° (numéro du stage dans la brochure des "Animations Eté 2022")

organisée par (**nom de l'association**) :

se déroulant du 2022 au 2022

de h à h

à (**lieu de l'activité**) :

.....

à quitter seul le lieu précité, à l'issue de l'activité.

Signature des parents ou du responsable légal de l'enfant

Fait à

Le

RAPPEL !

AVANT LE DÉBUT DE CHAQUE STAGE

Se procurer la liste de présence des enfants.

Contactez la Direction des Sports de la Ville de Colmar au 03 89 20 67 93

ou par mail : vesna.peris@colmar.fr

A L'ISSUE DE CHAQUE STAGE

Déposer à la Direction des Sports dans les 15 jours qui suivent la fin du stage :

- La liste de présence des enfants mise à jour.
- Le compte rendu du stage : **fiche n° 6** du dossier Animations Été 2022 (**un compte rendu par N° de stage**).
- Le bilan financier du stage (**s'il y a plusieurs stages, le bilan financier global sera fourni à l'issue du dernier stage**) : **fiche n° 7** du dossier Animations Été 2022.